



Présentation

Le CHU de Montpellier peut "exporter" son savoir-faire sous forme de formation ou d'aide au développement. Il réalise aussi des missions d'expertise et de coopération, notamment dans le domaine de la recherche.

Les activités de coopération

Les activités de relations internationales prennent différentes formes :

- › Projets de coopération et d'aide au développement
- › Vente de prestation d'expertise (réponses aux appels d'offres, convention),
- › Mobilité et valorisation du personnel médical et non médical, échanges avec les partenaires à fort potentiel
- › Formation des étudiants
- › Partenariats dans le cadre de la recherche

Les actions

Le CHU de Montpellier a décidé de concentrer les efforts sur certains pays :

- › De préférence une ville par pays et de préférence la ville jumelle de Montpellier pour regrouper les moyens
- › Une structure hospitalo-universitaire, afin d'associer le CHRU et la faculté de médecine dans chacune des actions retenues.

Aucune action n'est engagée sans financement spécifique, obtenu en amont selon plusieurs méthodes :

- › des réponses à appels à projets : Direction de l'Offre de Soins, Agence Française de Développement, Union Européenne, Banque Européenne d'Investissement, Banque Mondiale, le conseil général...,
- › la vente d'expertise

Les thématiques

- › Développement de l'accès aux soins de 1er recours
- › Management hospitalier :
 - Gestion
 - Qualité
 - Droits des patients
 - Système d'information
 - ...

Partenariats en cours



Legende



Enseignement
et formation



Expertise

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE MONTPELLIER

191 av. du Doyen Giraud
34295 Montpellier cedex 5